

Edito

Particulière et atypique, cette année 2020 ne manque pas de qualificatifs.

Elle restera ainsi gravée à tout jamais dans nos mémoires .

Sur le plan scolaire, de cette année nous retiendrons les grandes étapes qui ont affecté fortement notre activité : interruption des cours le 16 mars, mise en place d'un enseignement distanciel, mise en place d'un protocole sanitaire strict, puis retour début juin de certaines formations professionnelles et supérieures et la suppression des examens suppléés par le contrôle continu

La fin de cette année scolaire n'a pas été simple et je tenais à remercier tous les acteurs, les élèves qui ont dans la majorité respecté leurs engagements au niveau du suivi scolaire distanciel et bien évidemment les professeurs qui ont fait preuve de créativité, de persévérance, par la mise en place d'une continuité pédagogique permettant la poursuite du travail scolaire et évitant ainsi le décrochage pour la majorité des élèves.

Certes tout n'a pas été parfait mais on a tenu le cap et je tenais à remercier les parents et le conseil d'administration des parents d'élèves qui nous ont soutenu et qui nous ont fait part à certains moments de suggestions permettant de mieux adapter notre accompagnement distanciel.

Merci à vous tous. La solidarité et la confiance ont une fois de plus souligné l'Esprit CALLO.

Cette fin d'année se traduit bien évidemment par les résultats des examens ; l'équipe enseignante et les responsables pédagogiques ont suivi dans cette dernière ligne droite les directives que nous nous étions fixées, à savoir tenir compte de l'engagement, de l'assiduité des élèves dans le cadre du travail distanciel qui avait été demandé. A ce titre, je tenais à féliciter une grande majorité des jeunes, lycéens, étudiants car les résultats obtenus confortent la crédibilité du lycée et reflètent le travail réalisé par tous.

Malgré des conditions plus que particulières, les résultats de cette année sont excellents ; je vous laisse découvrir en page intérieure la totalité des résultats et adresse à tous les lauréats mes plus vives félicitations, en souhaitant à chacune et à chacun une belle poursuite d'études et une pleine réussite personnelle et professionnelle.

Pour ceux qui quittent le lycée Marcel Callo, retenez que pour votre avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible. Bonne route à tous et tous mes meilleurs vœux de réussite.

Pour ceux que nous aurons plaisir à retrouver à la rentrée, cette fin d'année nous oblige à modifier l'organisation habituelle de reprise. L'accueil des nouveaux élèves de seconde se fera certes le samedi précédent la rentrée, mais en groupes restreints. La reprise se fera également dans un contexte particulier guidé par un protocole sanitaire allégé. Il nous faudra tenir compte de l'avant et aborder ce retour en classe avec un accompagnement psychologique indispensable et une progression pédagogique prenant en considération les notions essentielles à reprendre pour permettre à chacun de réussir.

Je vous souhaite de belles vacances et un repos bien mérité, soyez prudents !

Vincent Maisonneuve
Chef d'établissement



Vie scolaire à Marcel Callo



Bonnes
vacances

Date de fermeture du Lycée :

Vendredi 17 juillet 2020

Date de réouverture du Lycée :

Lundi 24 août 2020

Renseignements

⇒ À l'accueil-standard du Lycée pour tous renseignements administratifs : **du lundi au jeudi 7h45 à 12h15 et 13h15 à 17h15 (16h45 vendredi)**

⇒ Au Directeur de l'établissement, M. Maisonneuve et Mme Belaud, directrice-adjointe

pour toute question que vous souhaiteriez leur soumettre : scolarité, orientation, comportement, discipline, finances. Ils peuvent vous recevoir sur rendez-vous. Prendre rendez-vous auprès de Mme Guillotin, secrétaire de direction au 02 99 71 15 33.

⇒ Au responsable d'études concerné pour la scolarité et l'orientation :

M. Judais, directeur des études de l'enseignement supérieur (scolaires et apprentis) :

m.judais@lyceemarcelcallo.org

M. Ricaud, directeur des études des classes du lycée professionnel et de la FCIL MCPM :

b.ricaud@lyceemarcelcallo.org

Mme Julé, directrice des études des classes du lycée général et technologique ;

s.jule@lyceemarcelcallo.org

⇒ Au CPE d'externat, M. Olivier Cléro, pour toutes les questions relatives à la vie du Lycée (Hors cours)

o.clero@lyceemarcelcallo.org

⇒ Au CPE d'internat, M. Laurent Jaen, pour les questions relatives à l'Internat. Merci de le contacter après 17h30 au 02 99 72 39 02.

laurent.jaen@lyceemarcelcallo.org

⇒ Au responsable des absences, M. Pascal Lecadre, pour le suivi des présences des lycéens, étudiants et apprentis et le contrôle des absences au 02 99 71 15 66

pascal.lecadre@lyceemarcelcallo.org

⇒ Au service Comptable, Mme Catherine Penhaleux, comptabilite@lyceemarcelcallo.org

les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 45 à 17 h, pour tout ce qui est financier.

⇒ Au service Examens, Mme Laurence Bouthemy

Pour tout ce qui est inscriptions aux examens, aménagements et réorientation.

⇒ Au service Scolarité, Mme Anne Biarneix

Pour tout ce qui concerne coordonnées administratives, conventions de stages et Parcoursup.

Par ailleurs, il est possible de rencontrer en particulier le professeur principal ou un autre professeur : vous prenez alors directement rendez-vous avec ce professeur, de préférence par l'intermédiaire de votre jeune, ou si nécessaire par l'intermédiaire du standard-accueil.

Les horaires de cours

Les cours ont lieu de 8 h 00 à 16 h 15 en semaine continue du *lundi au vendredi*. Et les lundi, mardi, et jeudi, beaucoup d'élèves ont cours jusqu'à 17 h 15.

Des devoirs surveillés sont programmés toutes les semaines pour toutes les classes.

Quand les élèves n'ont pas cours pendant certaines heures de la semaine, de façon régulière ou exceptionnelle, ils vont étudier en salles de permanence.

L'emploi du temps de chaque classe sera communiqué à la rentrée. Il sera provisoire jusqu'au 18 septembre et, avec des variantes possibles, deviendra définitif à compter du 21 septembre.

Règlementation sur le tabac

La loi précise l'interdiction de fumer et le règlement général précise les contours de son application au Lycée, à savoir l'application stricte de la loi Evin.

Prévention des vols

Le Lycée n'est pas responsable en cas de vol

Il revient donc à chaque lycéen de surveiller ses affaires, de les marquer, d'en noter marque et type et numéro pour pouvoir renseigner le service de la vie scolaire le cas échéant.

Nous insistons sur deux précautions élémentaires :

- d'une part de ne pas apporter au Lycée des objets ou matériels trop coûteux.
- d'autre part de ne pas laisser traîner ses affaires (sacs, etc...) en dehors des casiers.

⇒ Caméras

Un système de vidéosurveillance est en place. Mais il ne dispense jamais de la nécessité pour chacun de respecter les précautions élémentaires susdites.

Vie scolaire à Marcel Callo

Règlement de vie des élèves

Le règlement 2020-2021 a été accepté par principe par chaque famille lors de la confirmation d'inscription à Marcel-Callo. Parents, élèves, étudiants et apprentis doivent donc en prendre connaissance.

Le fonctionnement de l'internat

⇒ Le travail

Après la journée de cours et devoirs, à partir de 18h, les internes disposent chaque jour de 2 temps de travail obligatoire, l'un avant et l'autre après le repas du soir et d'un temps de détente ; ils peuvent augmenter leur temps de travail dans leur chambre entre 21h et 23 h (cette période est un moment personnel pendant lequel chacun peut travailler, lire, ou dormir). L'ordinateur personnel est autorisé dans la chambre, après déclaration au responsable et sous conditions (cf. règlement de l'internat).



→ À noter que, pour des raisons personnelles ou scolaires ou disciplinaires, ces sorties peuvent être suspendues, individuellement ou collectivement, par les parents ou par les responsables du Lycée, pour une période plus ou moins longue.

Assurance accidents du travail

⇒ Tous les élèves sont inscrits à la **Sécurité Sociale** pour le régime « accident du travail » exclusivement. La couverture "accident du travail" concerne tout accident survenant dans l'établissement pendant les moments de cours et de récréation. Elle ne couvre pas les trajets aller ou retour au Lycée.

En cas d'accident durant ces moments, le jeune doit se procurer les imprimés de la Sécurité Sociale à l'accueil du Lycée (il devra les conserver jusqu'à sa guérison). Dans ce cas, la Sécurité Sociale se charge des frais, et les démarches administratives sont faites par le Lycée.

La couverture "accident du travail" est aussi valable pendant tout stage obligatoire en entreprise avec convention (les précisions sont indiquées sur les conventions). Et dans cette situation, elle couvre aussi les trajets aller ou retour à l'entreprise.

Dans tous les cas, il faut avertir le Lycée.

Assurances RC et extrascolaires

⇒ Dans son conseil d'administration du 11 janvier 2012, l'OGEC du Lycée Marcel Callo a décidé de ne plus souscrire l'assurance individuelle accident de façon globale pour tous les élèves du Lycée.

Cette assurance est une obligation légale qui s'impose à tous les élèves et étudiants.

choix 1 Pour la rentrée, fournir l'attestation de votre assureur. Merci de nous la retourner pour le **mardi 1er septembre 2020**

choix 2 Pour ceux qui feront le choix de la Mutuelle Saint-Christophe, **merci de compléter à la rentrée le document de la Mutuelle Saint-Christophe (prélevé sur la facture)**.

S'agissant de l'assurance « responsabilité civile » également obligatoire, nous vous conseillons vivement de vérifier qu'elle est bien incluse dans votre contrat logement.

⇒ La détente et les loisirs

→ À l'intérieur de l'établissement, les élèves internes disposent de foyers équipés, d'un city stade, d'un skate park pour BMX, de VTT, d'un gymnase avec un terrain de foot, de salles de télévision et de clubs : musique, théâtre et diverses animations.



→ À l'extérieur de l'établissement, tous les internes peuvent bénéficier d'une sortie en ville, le mercredi de 16 h 30 à 18 h, à condition que les parents les y autorisent en signant une décharge. Et pour les Internes autres que les secondes cette sortie en ville est aussi possible chaque jour après les cours de l'après-midi, de 16h15 ou 17h15 à 17h45.

Contact pour l'internat : **Laurent JAEN**

Contact au Lycée : **Isabelle GUÉGAN**

Association des Parents d'Elèves de L'Enseignement Libre / www.apel.asso.fr

APEL du Lycée Marcel Callo

Bienvenue à tous les nouveaux élèves et à leurs familles ! Et félicitations aux nouveaux diplômés !

L'APEL du Lycée Marcel Callo est une association de parents d'élèves bénévoles qui participe à la vie de l'établissement, en apportant son concours dans les différents domaines afin que l'année scolaire se déroule au mieux pour les lycéens. Les relations constructives entre les parents d'élèves et l'ensemble du personnel du Lycée permettent une bonne prise en charge des élèves, participant ainsi à l'accompagnement des enfants tout au long de leur cursus au sein de l'établissement.

Les parents membre de l'APEL participent aux différentes commissions de veille et de réflexion du Lycée (internat, restauration, santé, fonds social lycéen), collaborent aux projets de l'établissement, représentent l'association aux portes ouvertes pour offrir aux familles, à l'issue de la visite, un moment de partage autour d'une boisson et de petits gâteaux, et organisent une conférence-débat en lien avec l'éducation.

Par ailleurs, le rôle de l'APEL est aussi de soutenir financièrement les familles, en aidant les familles en difficulté mais aussi de participer au bien-être des élèves avec le financement d'équipements pour le foyer cette année.



Pour permettre cette prise en charge financière, l'APEL organise un loto qui se déroulera à l'espace ARTEMISIA de la Gacilly le **vendredi 22 janvier 2021**.

**Venez aussi nombreux que possible pour participer à cet événement,
en famille ou entre amis !**

Toute l'année, vous serez informés de nos actions dans « Les Echos de Marcel Callo ».

Nous ne manquerons pas de vous rappeler les rendez-vous importants.

Nous vous communiquerons également les coordonnées et les missions des parents de la nouvelle équipe du bureau de l'APEL, afin de pouvoir les joindre pour toute demande d'information.



Cette année scolaire **2020/2021** débutera par la traditionnelle Assemblée Générale annuelle, qui se déroulera le **vendredi 25 septembre à 19h30**.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de cette réunion, et n'hésitez pas à nous rejoindre pour renforcer la dynamique de notre association.

NOUS VOUS ATTENDONS !

Présidente Marie-Véronique LE BRAS
apelyceemarcelscallo@gmail.com – 06 81 53 02 93



Apel Lycée Marcel CALLO
21 avenue Etienne Gascon - BP 80324
35603 REDON CEDEX

Tél : 02 99 71 41 33 - Fax : 02 99 72 33 78



Qu'est ce que l'APEL ?

REPRESENTER

L'APEL est le lien entre l'école et les élèves et leurs parents

- > Participe au conseil d'établissement
- > Prend part aux commissions de Restauration, Santé, internat... au sein du lycée
- > Participe à la vie du mouvement via des congrès, des réunions départementales et régionales
- > Est en lien avec l'organisme de gestion du lycée (O.G.E.C.)

ACCUEILLIR

- > Reçoit les familles lors des assemblées générales
- > Accueille les parents et les élèves au moment des journées «Portes Ouvertes»...
- > Conseille par le S.I.C.F. (Service d'Information et Conseil aux Familles) à la disposition de toutes les familles pour l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes

ANIMER

- > Met en place des conférences-débats
- > Organise des manifestations diverses (loto...)
- > Anime des débats à thème liés au mouvement des APEL (Orientation, Sécurité, Autorité...)

INFORMER

- > Par le biais du magazine bimensuel d'information et de détente «Famille & Education» pour les familles adhérentes. Ces 5 revues traitent de l'actualité scolaire de la maternelle au bac, des relations parents-enfants, des loisirs, etc...
 - > Information de nos actions par l'insertion d'articles dans les bulletins internes du Lycée appelés « Les Echos du lycée Marcel Callo »
 - > Par le site internet du lycée
 - > Par le site internet national des APEL www.apel.asso.fr (pratique et concret, il répond aux questions des parents)
 - > N° Azur APEL SERVICE 0810 255 255, du lundi au vendredi, de 10h à 19h
- Des conseillères scolaires, des psychologues et des juristes à votre service

L'APEL fait partie d'un mouvement national (APEL National), régional (APEL Bretagne) et départemental (APEL Ille et Vilaine) basé à Rennes. Association de loi 1901 (activité totalement bénévole).

Apel 35 – 45 rue de Brest – C.S 34210 RENNES CEDEX
Tél: 02 99 33 75 13 Fax: 02 99 33 24 58
E-mail : apel35@orange.fr

Les manuels scolaires

Aucune démarche n'est à effectuer par les familles avant la rentrée.

Les manuels scolaires **sont prêtés gratuitement** par le Lycée (sauf les cahiers de travaux pratiques) et seront distribués à la rentrée. Ces manuels devront être rendus à la fin de l'année en bon état. En cas de détérioration ou de perte, ces manuels seront facturés à la famille.



Les bourses nationales et les aides à la scolarité

Les bourses nationales

⇒ Nouveaux élèves

Si votre enfant est boursier à la rentrée 2020, vous devez remettre au Lycée (Mme Penhaleux), la photocopie de la notification d'acceptation de bourses que vous avez reçue de l'académie pour éviter tout retard dans le paiement des bourses.

Une campagne complémentaire de bourse va avoir lieu en septembre 2020 pour les élèves venant d'un ministère autre que l'éducation nationale (MFR- Lycée Agricole...). Aussi, en cas d'événement grave, durable et imprévisible (séparation, décès, chômage), il sera possible d'effectuer une demande de bourses de lycée lors de cette campagne complémentaire.

⇒ Élèves déjà scolarisés à Marcel Callo en 2019-2020

Les familles concernées par une révision de ressources ont déjà reçu un dossier. Elles doivent le compléter et le retourner au Lycée sans tarder, accompagné des documents énumérés dans le dossier.

Les autres aides

Les familles qui inscrivent simultanément plusieurs enfants pensionnaires dans notre Lycée bénéficient :

- d'une réduction de 20% sur la pension accordée à chaque enfant pensionnaire pour 2 pensionnaires.
- d'une réduction de 30% sur la pension accordée à chaque enfant pensionnaire pour 3 pensionnaires.

→ Le fonds social lycéen (pour les situations difficiles) : un dossier sera à faire en cours d'année.

→ L'aide au 1^{er} équipement du Conseil Régional (pour tous les élèves entrant en 2^{de} CAP ou 2^{de} Bac Pro).

D'autre part:

→ Certains comités d'entreprise et certaines caisses de retraite ou retraite complémentaire attribuent des aides aux enfants scolarisés et aux étudiants. Renseignez-vous près de ces organismes.

Contact au Lycée : **Catherine Penhaleux**

Certificats de scolarité :

ils seront disponibles sur votre compte PRONOTE dès la rentrée de septembre 2020



Infos pour tous les élèves



⇒ Un photographe prendra un cliché de chaque élève et de chaque classe le **Mercredi 2 septembre**.

Les familles seront ensuite libres d'acheter ou non les photos proposées.

⇒ Le cutter est interdit au Lycée.

⇒ Le **port de chaussures de sécurité est obligatoire** dans tous les ateliers du lycée. Elles pourront être achetées au Lycée.

⇒ Chaque lycéen doit prévoir **deux cadenas** de sécurité (et un de plus pour les 2ndes pro).

Informations parents

⇒ Envoi des informations en double destinataire

Conformément au B.O. n°38 du 28/10/1999, nous faisons « *parvenir systématiquement aux deux parents les résultats scolaires de leurs enfants, sans exi-*

ger une demande préalable du parent chez lequel l'enfant ne réside pas ». Nous transmettons donc l'ensemble des documents relatifs à la scolarité d'un élève (circulaires et copies des bulletins) à ses deux parents, s'ils sont séparés, et si nous disposons des deux adresses dans le dossier d'inscription.

Factures

FACTURES



A compter de la rentrée 2020 les factures éditées par le lycée seront visibles par chaque famille sur leur accès PRONOTE. Un courriel vous sera adressé à chaque facturation pour vous informer que votre facture a été déposée sur le site. Pour les familles qui souhaitent une édition, merci de vous signaler auprès du service comptable.

Contact au Lycée : **Catherine Penhaleux**

Fournitures diverses

⇒ pas de liste de fournitures scolaires :

Pour prévoir vos achats, sachez que les fournitures nécessaires à la scolarité sont les mêmes que celles qu'on vous a toujours demandées, à savoir essentiellement des cahiers, classeurs et feuilles pour les devoirs et contrôles. Et les petits matériels dont vous disposez (colle, ciseaux, etc...) seront toujours nécessaires. À la rentrée, le cas échéant, les professeurs préciseront à leurs élèves certaines fournitures spécifiques dont ils auraient besoin.

Pour les classes de Secondes

⇒ Calculatrices

Conformément aux programmes officiels, une calculatrice graphique programmable disposant d'un « mode examen » est exigée pour l'ensemble de la scolarité au Lycée.

Par ailleurs, l'apprentissage du langage informatique « Python » étant un objectif affiché par les programmes, les enseignants de mathématiques préconisent pour la rentrée 2020 :

Classes	Référence
En 2de CAP	Calculatrice utilisée au collège
En 2de Bac Pro	TI-83 Premium CE Edition Python Tarif : 71 €
En 2de générale	TI-83 Premium CE Edition Python Tarif : 71 €

Possibilité de commander par le biais du lycée!

Pour les Secondes Professionnelles

⇒ Outillage

La caisse à outils ainsi que l'outillage nécessaire pour les ateliers, est pris en charge par le Conseil Régional et par le lycée. Les familles n'ont donc pas à acheter le matériel nécessaire.

⇒ Tenue de travail en atelier

Un vêtement de travail, adapté à chaque formation, est obligatoire pour les travaux pratiques d'atelier. Ces tenues de travail "uniformisées" seront obligatoirement achetées au Lycée à la rentrée et seront portées sur la facture de novembre. Vous ne devez donc pas en acheter à l'extérieur. Il en sera de même pour les équipements de protection.

Les transports scolaires



Les demandes administratives se font par les familles selon le lieu d'habitation, renseignements et inscription en ligne.

⇒ Navette quotidienne du Parc Anger au Lycée

Pour ceux qui arrivent au Parc Anger le matin (lieu d'arrêt des cars de ramassage scolaire), il existe un service de bus qui dessert les différents établissements. Le(s) car(s) desservant le Lycée Marcel Callo portent l'indication "Marcel-Callo – Bellevue". Ce service fonctionne tous les jours, et les cars sont à la disposition des élèves qui le souhaitent sans inscription ni coût supplémentaire.

35-56 Qui sont domiciliés et dépendent de Redon Agglomération	35-56 Lieux d'habitation qui dépendent de la Région Bretagne	44 En fonction du Lieux d'habitation CC Pontchâteau ou Redon Agglomération
redon-agglomeration.bzh/ votre-service/se-deplacer/transports-scolaires	Transport.bretagne.bzh// circuits-scolaires/	aleop.paysdelaloire.fr redon-agglomeration.bzh/ votre-service/se-deplacer/transports-scolaires

Contact au Lycée : **Isabelle Guégan**

Atx élèves internes de seconde

À la découverte de Redon

Parce qu'il est bon de savoir où on met les pieds, parce que Redon présente bien des intérêts à côté desquels il serait dommage de passer, parce que le temps se prêterait à une belle balade ...

L'équipe de vie scolaire organisera le mercredi 2 septembre un après-midi « découverte de Redon ».

Les internes de toutes les classes de 2ndes partiront donc de 13h30 à 16h30 réaliser un jeu de piste par équipe pour se familiariser avec la ville de Redon et ses lieux ressources.

Il s'agira d'une sortie pendant laquelle, exceptionnellement, dans le créneau horaire et à la date précisés ci-dessus, l'ensemble des internes de seconde pourra, hormis si vous exprimez votre désaccord par écrit à Olivier Cléro – CPE, sortir de l'établissement. Par la suite, comme prévu dans le règlement et avec autorisation parentale (cf. « Internat pour les classes de secondes »), les sorties des internes de secondes se limiteront au mercredi de 16h15 à 17h45.





Les dates des stages en entreprises en 2020-2021

N'hésitez pas à vous y prendre très tôt pour rechercher vos entreprises d'accueil, et n'oubliez pas que tout stage doit être conventionné pour être légalement autorisé et couvert par les assurances.

◆ Seconde BPro Véhicules 2PV

Seconde BPro MELEC 2PE,

Seconde BPro Maintenance 2PM

Seconde CAP Maintenance Véhicules MV1 :

du lundi 17 mai au vendredi 25 juin 2021

◆ Seconde BPro Bac Pro Aéronautique Structure

2PS1 : du 7 juin au 2 juillet 2021

2PS2 : du 10 mai au 4 juin 2021

◆ Seconde Traitement des Matériaux 2PTM

du lundi 1er juin au vendredi 25 juin 2021

◆ Seconde BPro Technicien d'Usinage 2PU

du lundi 24 mai au vendredi 25 juin 2021

◆ Terminale CAP Maintenance Véhicules MV2 :

du lundi 8 mars au vendredi 23 avril 2021

◆ Première BacPro Aéronautique structure

1PS1 : du lundi 2 nov au vend 27 nov 2020 et

du lundi 8 mars au vendredi 2 avril 2021

1PS2 : du lundi 21 sept. au vend 16 octobre 2020

du lundi 25 janv. au vend 19 février 2021

◆ Premières Bac Pro 1P MUEV

du lundi 4 janvier au vendredi 26 février 2021

◆ Term. Bac Pro TP MUEV

du lundi 26 octobre au vend 18 décembre 2020

◆ Terminale Bac Pro Aéronautique structure TPS :

du lundi 2 nov au vendredi 18 déc 2020

et du lundi 8 mars au vendredi 9 avril 2021

◆ FCIL Préparation Moteurs de Compétition :

du lundi 23 nov. au vendredi 18 déc. 2020 et du

du lundi 8 mars au vendredi 23 avril 2021 (ou plus)

◆ BTS 1 Électrotechnique :

du lundi 25 mai au vendredi 19 juin 2021

◆ BTS 1 Maintenance des systèmes :

du lundi 25 mai au vendredi 19 juin 2021

◆ BTS 2 Électrotechnique :

du lundi 4 janvier au vendredi 29 janvier 2021

◆ BTS 2 Maintenance des systèmes : du 1er février au 19 février et du 8 mars au 26 mars 2021.

Contact au Lycée : Anne BIARNEIX



Les examens

La loi oblige les jeunes français à se faire recenser et à participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le **recensement** est obligatoire à 16 ans : dans le mois de leur 16ème anniversaire, les jeunes doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Et cette démarche est validée par une attestation de recensement dont la présentation sera obligatoire pour s'inscrire à tous les examens et concours.

La participation à la **JDC** est elle aussi obligatoire sur convocation du bureau régional du service national. Et cette démarche est certifiée par une attestation de participation dont la présentation sera aussi obligatoire pour s'inscrire aux examens et concours.

➡ En conséquence, lors des inscriptions aux divers examens et concours, les élèves et étudiants doivent fournir les photocopies de ces documents du Service National. Ces dispositions ne supportant aucune dérogation. **À chacun d'entre vous donc de conserver bien précieusement ces certificats relatifs au Service National !!**

Les demandes d'aménagement des épreuves

Pour les élèves qui peuvent et souhaitent bénéficier d'aménagements d'examens, merci de vous faire connaître dès la rentrée pour constituer un dossier.

Attention : beaucoup d'examens se passent en CCF (Contrôle en Cours de Formation), en 1ère et en Terminale par exemple pour un Bac Pro. Pensez à faire la demande dès la classe de seconde.

Voici les documents demandés pour constituer un dossier de demande d'aménagement :

- Demande écrite formulée à l'aide d'un formulaire (à nous demander) ;

- Le dossier médical récent (moins d'1 an). Pour les demandes d'aménagement pour *dyslexie*, **un bilan d'orthophoniste datant de moins d'1 an sera exigé.**

Si votre jeune peut bénéficier de mesures particulières pour la session d'examen de juin 2021, il doit constituer son dossier rapidement pour qu'il soit validé et pour bénéficier de l'aménagement sur toute l'année scolaire.

Contact au Lycée : Laurence BOUTHEMY

Education Physique et Sportive

⇒ Certificats médicaux :

Pour les **élèves dispensés d'EPS à l'année**, merci de rapporter dès la rentrée **un certificat médical précisant bien la cause de la dispense et la durée** (si confidentiel : le médecin traitant peut mettre ce certificat sous enveloppe cachetée à l'ordre du médecin scolaire en précisant le nom et prénom de l'élève).

Pour les élèves dispensés ponctuellement, merci de remettre obligatoirement votre certificat à votre professeur d'EPS. Si vous n'avez pas pu aller chez le médecin, merci de rédiger un mot explicatif à notre intention (valable pour une séance seulement). La décision de dispenser votre enfant reviendra, en dernier lieu, à l'enseignant d'EPS.

⇒ **Point très important pour les élèves qui se trouvent en année d'examen** (CAP, BEP, Baccalauréat) : seul un certificat médical sera pris en compte afin de bénéficier d'une séance de rattrapage. Toute absence de certificat médical entrainera une note « zéro » à l'épreuve d'EPS.

Fournitures à prévoir pour cette rentrée



→ En **2ndes pros, générales et CAP** : merci de prévoir une raquette de badminton (en fonction du programme, les élèves de terminales pourraient aussi en avoir besoin). Possibilité d'en acheter une auprès des professeurs d'EPS (10 euros sur facture).

→ En **1ères S, STI2D & et Bacs Pros** : sur proposition de l'enseignant en début d'année pour le cycle de natation : un maillot de bain (slip ou boxer : le caleçon de plage est interdit par la réglementation de la piscine, un bonnet de bain et des lunettes).

Tous les élèves doivent avoir une tenue de sport en bon état, complète et adaptée (prévoir des chaussures réservées à la pratique sportive). En cas d'oubli de tenue, une tenue de «dépannage» sera prêtée. Au 2ème oubli, l'élève sera retenu. Les élèves ont tous la possibilité de prendre une douche après la séance d'EPS.

Association Sportive

⇒ Le Lycée Marcel Callo propose aux élèves volontaires, trois créneaux d'association sportive:

- le mardi soir de 17h30 à 19h00, le jeudi soir de 17h30 à 19h00,
- le mercredi après-midi de 14h à 16h et de 13h à 16h pour le VTT.

⇒ Si votre enfant souhaite participer à l'association sportive, il devra se préinscrire en début d'année (document à signer par les parents avant le 1er décembre) et il s'inscrira à chaque fois qu'il le désire sur l'un des 3 créneaux proposés auprès de l'enseignant d'EPS présent (la participation est volontaire et gratuite).



Les élèves doivent veiller à équilibrer leur temps d'activité afin de consacrer suffisamment de temps à leurs études et de garantir ainsi leur réussite scolaire.

Nouvel organigramme pour la rentrée de septembre 2020

Départ de M. Patrice TENDRON

Après trois ans en tant que Directeur Adjoint et responsable de l'apprentissage au lycée Marcel Callo, Patrice TENDRON a choisi de quitter notre établissement pour de nouveaux horizons. Un grand merci à lui pour le travail accompli durant ces trois années.



Ce départ nous amène à réorganiser la direction et M. Maxime JUDAIS devient directeur des études de l'enseignement supérieur et de l'apprentissage et M. Bertrand RICAUD devient directeur des études du Lycée Professionnel.

Mme Isabelle BELAUD occupera désormais entièrement le poste de directrice adjointe.



Bertrand RICAUD
Directeur des Études du Lycée Professionnel



Maxime JUDAIS
Directeur des Études de l'Enseignement Supérieur et de l'apprentissage

Départs à la retraite ...



C'est avec beaucoup d'émotion que nous disons au-revoir à Marie-Noëlle Hériveaux, Emile Granville, Guy Divet, Christian Bernard et Didier Carette, cinq enseignants du Lycée Marcel Callo (dans l'ordre ci-dessus). Nous avons eu l'immense plaisir de les voir enseigner au Lycée depuis de nombreuses années.

Départ également en retraite de Christian Levesque, Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Techniques, qui sera remplacé par Nicolas Simon à compter de novembre 2020.



Ce fut un grand honneur pour nous de les avoir dans nos équipes et chacun aura su marquer à sa façon les générations d'élèves qu'ils ont croisées tout au long de leur belle carrière.

Nous leur souhaitons une belle retraite !

La reprise début juin 2020

Suite aux décisions ministérielles, et après cette longue période atypique du confinement, les cours ont repris le 2 juin au Lycée Marcel Callo avec l'accueil des apprentis et de certains étudiants.

Le lundi 8 juin, ce sont les secondes professionnelles qui ont pu reprendre la direction des classes et des ateliers. Et c'est avec un sourire « masqué », protocole oblige, que les lycéens ont pu retrouver leurs professeurs.

Cette reprise sur le mois de juin a mobilisé l'ensemble des équipes du Lycée, que ce soit le personnel enseignant, technique, administratif, le personnel de ménage ou de la vie scolaire.

Cette mobilisation a permis de relever ce défi avec une belle solidarité.

Merci à tous pour le travail réalisé et merci aux familles pour les échanges constructifs que nous avons pu avoir pendant et après le confinement.

Nous souhaitons vous faire partager quelques clichés qui resteront pour longtemps dans les souvenirs de chacun !





Concours MAF Usinage : Emilien Briand 1PU

Une nouvelle médaille départementale au concours « Un des Meilleurs Apprentis de France » au lycée Marcel CALLO !

Emilien Briand, élève en première Bac Professionnel Technicien d'Usinage avait été sélectionné pour participer au concours MAF départemental.

Le sujet est la réalisation de l'ensemble « commande avancée ». Cet ensemble est issu du catalogue de la société Vince Racer Motorcycle, spécialisée dans les motos 450 CB Honda.

Depuis novembre 2019, Emilien avait commencé la réalisation du premier sous-ensemble qui doit être fait pour les épreuves Départementales et Régionales. La mise en confinement a mis un coup de frein à l'élan d'Emilien, mais suite à la réouverture des lycées professionnels, Emilien a pu terminer son ensemble et être présenté au jury de l'épreuve départementale. Il a décroché la médaille d'or ! Félicitations à lui pour cette première étape. Depuis leur première participation au concours en 2016, les élèves de la section Technicien d'Usinage ont toujours obtenu la médaille d'or au niveau national alors souhaitons à Emilien la même réussite que ces prédécesseurs pour les deux prochaines étapes, le concours régional et le concours national !



Emilien avec M. Judais, M. Hénoc (référént MAF) et M. Maisonneuve



Valentin Frémery 1PM



Depuis plusieurs mois, Valentin FREMERY, élève de première Bac Pro Maintenance, se bat avec beaucoup de courage contre la maladie. Le jeudi 2 juillet, monsieur MAISONNEUVE s'est rendu chez lui pour lui remettre le diplôme d'honneur du Lycée Marcel Callo. Cette reconnaissance officielle du Lycée Marcel Callo est décernée aux élèves qui méritent d'être mis en avant dans l'histoire du Lycée Marcel Callo. De par son courage, sa maturité et son état d'esprit, Valentin FREMERY mérite amplement de recevoir ce diplôme. Courage à lui et à sa famille!



Arthur Le Boudouil TPV

C'est au volant de sa nouvelle Clio V RX qu'Arthur Le Boudouil se lancera, dès le 12 septembre, dans l'aventure du championnat de France junior de rallycross. Un nouveau challenge sportif pour ce jeune homme de bientôt 19 ans, qui a réellement débuté la compétition en 2018, tout d'abord au volant d'une Renault Twingo R1, au sein de l'équipe de l'HMC Lohéac. Depuis, il a rejoint la team Vigion Promo Sport. « J'ai commencé à piloter à 10 ans, d'abord sur karting, sur les circuits Solokart, à Plessé, et Lohéac. C'est de là que tout est parti, puis, à 16 ans, je me suis lancé dans le rallycross. » Et le virus ne le quitte plus depuis. Le jeune Redonnais a du potentiel, de l'aveu même de



nombreux soutiens. Reste la consécration. Mais Arthur sait se montrer patient, il conjugue pourtant au pluriel l'ambition, la ténacité, la passion du pilotage et de la mécanique. Élève au lycée Marcel-Callo, à Redon, en mécanique auto, il se destine à évoluer professionnellement dans le monde du sport automobile. Pour l'heure, Arthur se prépare à affronter les meilleurs jeunes pilotes juniors nationaux de la discipline : « Ma priorité, c'est la préparation pour aborder au mieux cette nouvelle saison. Que ce soit mentalement et physiquement, mais aussi m'habituer à la voiture pour ces quatre courses en cette saison 2020 », lâche lucidement Arthur. Le championnat de France junior de rallycross est l'un des passages obligés pour celui ou celle qui veut percer dans le monde de la compétition automobile. « Une telle compétition, c'est aussi un travail d'équipe, entouré d'un coach, mécaniciens et Spotter. On entre vraiment dans une autre dimension de compétition avec ce nouveau championnat. » Une saison en mode observation seulement ? « Je vise clairement le titre en 2021, sur une saison complète de sept ou huit courses. Mais si lors de cette saison 2020, une réelle opportunité se présente, je la saisirai. Chaque chose en son temps », confirme Arthur. Et si la compétition s'annonce rude, elle a un avantage certain, c'est que chaque participant entre à armes égales, sur le circuit, avec un même véhicule. C'est ensuite le talent, la préparation ou encore la logistique qui feront la différence. Arthur Le Boudouil le promet : « Je vais profiter pleinement de cette nouvelle aventure sportive. »

Au-revoir Maja !

Maja, allemande, effectuait cette année son service volontaire européen au sein du Lycée Marcel Callo.

Elle avait enclenché plusieurs actions auprès des enseignants et des élèves mais a évidemment été stoppée dans son élan par le confinement.

De retour en France suite au déconfinement, nous avons souhaité lui dire merci pour tout ce qu'elle a pu apporter à notre Lycée et souligner sa gentillesse et la qualité de son investissement.

De son côté, elle a su nous dire son plaisir d'avoir vécu cette expérience et a beaucoup aimé la région. Un merci en particulier à Chrystel Perrot qui a accompagné Maja durant son service en France.

Bon retour à Maja en Allemagne et bonne continuation dans ses études universitaires.





Session 2020 des diplômes à Marcel-Callo

98,9% de réussite aux examens 2020

Les modalités de validation des examens ont été fortement modifiées cette année dans le cadre du contexte sanitaire, mais les résultats de cette année scolaire montrent une nouvelle performance pour notre lycée.

Cette belle réussite est le fruit d'un investissement collectif et nous permet d'être reconnu par les familles, les partenaires et par les institutions. Félicitations à tous les lauréats lycéens, étudiants, apprentis... mais également à tous les enseignants. Bravo à chacun d'entre vous !

Examens 2020	Résultats Lycée Marcel Callo		
	Présents	Admis	Réussite
BTS ELEC	14	12	86%
BTS MS	23	21	91%
BTS CPRP	13	13	100%
Total Ens Sup	50	46	92%
BAC S-SI	43	43	100%
BAC STI 2D	73	73	100%
Total LGT	116	116	100%
Diplôme MCPM	12	12	100%
BPRO MVP	26	26	100%
BPRO MELEC	24	24	100%
BPRO MEI	19	19	100%
BPRO TU	25	25	100%
BPRO AERO	17	17	100%
BEP ELEEC	24	24	100%
BEP MPEI	25	25	100%
BEP PM	25	25	100%
CAP AERO	36	35	97%
CAP MV-VP	42	42	100%
Total LPro	275	274	99,6%
Total Lycée	441	436	98,9%

Les diplômés 2020

CAP Maint. Véhic. MVP

ALLARD Yaouen
AUBIN Alexandre
BACLE Maxine
BALOCHE Edgar
BARNIQUEL Pierre-Etienne
BLANCHET-QUERIN Louis
BOUCHER-DOIGNEAU Armel
BOURHIS Yven
BROUARD Louis
CHASSEREZ Romain
CITEAU Louis-Mathis
COCHARD Alexis
COGREL Gabin
DANJOU Erwan
DAVID Théo
DOURVER Ugo
GUILBERT Evan
GUITTON Léo
HACHEZ Ewen
HALBERT Mattéo
LE BRIS Anselme
LE MEUR Clément
LETORT Jean-François
LOZEVIS Kylian
MABIT Enzo
MAGOMEDOV Arslan
MAQUET Paul
MATHURIN Gwendal
MEAUDRE Enzo
MEIGNEN Emeric
MEUDAL Melwenn
MOREAU Scotty
NOBLET Maëlys
OLLIVIER Elouan
OZ Enes
RACOUET Romain
SEROT Ewen
SOUCHET Kevin
SOURDEAU Maxime
TUAL Emilien
UNTILA Stefan
VON-GLASOW Matthias

CAP Aéronautique Structure

CHABANOL Maxence
CHOTARD Mathieu
CORNET Théo
COURAUD-AUDRAIN Fanny
DAVID Alexis
DENIS Brice
DUPRE Malcom
EBERSBERGER Rémy
ENEE Marin
FAUVEAU Iwen
FROMONT Mathéo
GALNON Baptiste
GAUVIN Clément
GENAUDEAU Tristan
GERBOUIN Gaëtan
HAY Logan
LE GLOUANNEC Ambroisine
LENE Alexis
LOLICART Mathis
MARTIN Solène
MEAUDÉ Jérémy
MOREAU Enora
MORICE Robin
PASQUIER Matthéo
PERRAIS Ethan
PLEDEL Julien
RICHOMME Marie-Amélie
SAGOT Ehouarn
SAID Abdullahi
SAVINA Quentin
SIMON Mattéo
STENGER Ewen
TOME Clara
TRIBALLIER Yaël
YVONNET Fabien

BEP Maintenance MPEI

AMAUCE Kilian
BASSIN Paul
BERNARD Alexis
BREAU Killian
CORBEL Lorenzo
COURTOIS Elouan
DREAN Mathéo
EICHWALD Matthieu
ETIENNE Morgan
FERET Adeline
GOURHAND Matys
GUILLLOT Mathis
GUILLLOT Nathan
HERAULT Enzo
LECHAT Romain
LEROUX Gus
LOYER Ronan
MORICE Dorian
MORICE Maël
POIRIER Alexandre
SORIN Antoine
THEBAUD Bastian
THEBAULT Etienne
TOURILLON Mathéo
VIEL Nathan

BEP Production Méca PM

BARAIS Charles
BELLIOY Aymeric
BIGOT Corentin
BOUCLY Thomas
BOUSSIN Manon
BRIAND Emilien
CARPENTIER Louigi
COUDRAIS Thomas
COUPE Yann
FILLION Thomas
GRIMAULT Romaric
GUILLOUZOUC Glenn
HUCK Simon
HUGUET Alexis
LE GAC Alvin
LE MERCIER Karl
LEFRANC William
LEGENTILHOMME Thomas
MAHAUD Evan
MAHE Mathéo
MENARD Evan
OUAIRY Noah
POSSEME Thibalt
PRIEZ Théo
PRODHOMME Mathys

BEP Électrotechnique

ALLAIN Baptiste
BERTRAND Yanniss
BLAZART Iwen
BOCHET Florian
BRARD Mathis
CHARRUEL Romain
CHELET Paul
ECORCHARD Briac
JAHENY Morgan
JARNIGON Adrien
KERRAULT Allan
MAHE Adrien
MAHE Nathan
MARTIN Axel
MARTIN Téo
MOESSARD Noah
MUSARD Kelian
NUE Adrien
PAULAY Thomas
POTIER Simon
RAFFIN Enzo
TEXIER Antoine
THEBAUD Kilyann
VINES Loris

B.PRO Maint. Véhic. MVP

BOISSEAU Hugo (B)
 BOSCHEREL Ronan (B)
 BOURGEON Lucas (B)
 BREHE Hugo Claude (AB)
 CHOUIN Alexis (AB)
 COLOMBEL Dimitri (B)
 DESPRES Corentin (B)
 DOAGA Alex (B)
 DURAND Clément (AB)
 FRIBAULT Jonas (AB)
 GREGOIRE Benjamin (AB)
 GUILLOT Corentin (AB)
 HAMON Killian (AB)
 HARDY Jordan
 HOUGARD Hugo (AB)
 JOUAN Bryan
 LE BOUDOUIL Arthur (B)
 LE LOREC Gurwal (AB)
 LE PERSON Alan
 LEBOSSE Vincent
 LECRAS Alexis (AB)
 METAYER Grégoire (AB)
 PAPILLON Ronan (B)
 PAUL Maxence (B)
 POJAR Mihail (AB)
 RAIMBAUD Briec (B)

B.PRO Aéronautique

ALLAIN Elouan (B)
 BOLZER Nowlan (B)
 BOURSE Anaëlle (AB)
 BUGEL Morgan
 CARIS Jonas (B)
 CARUDEL Steven (AB)
 CHOMET Erwan (B)
 CLOUET Hugo (AB)
 DANIEL Sylvain
 GASCOIN Armand
 GUITTON Théo (AB)
 HALGAND Pauline (TB)
 LEBREF Valentin (AB)
 PICQ Julien
 SAUVOUREL Aurélien
 URBAN Raphaël (AB)
 VISAGE Tony (B)

B.PRO Maintenance MEI

ABRAM Killian (B)
 AUDIC Killian (AB)
 BRULE Arthur (TB)
 DELAPORTE Bryan (B)
 GILBERT Maël (AB)
 GRIMAUD Matthias (B)
 GUILLET Marius (AB)
 GUILLOTIN Damien (B)
 HENRY Florian
 JULIENNE Paul Hervé (AB)
 LEBASTARD Mattéo (B)
 LEFRERE Mattéo
 LEMAITRE Maxence (AB)
 LOGODIN Maxime (B)
 MAUDET Bastien (TB)
 MECHINEAU Enzo (B)
 MOTTAIS Guillaume
 OBLIGIT Alexandre (AB)
 ROBINO Jaouen (AB)

B.PRO Electrotechnique

BLANCHARD Maxime (AB)
 BLOYET Loris (B)
 CAPPELLESSO Mathis (AB)
 COUERON Glenn (B)
 DELALANDE Romain (B)
 GABARD Théo (B)
 GUIHEUX Antonin (B)
 GUILLEMINEAU Nicolas (AB)
 GUYOT Enzo (B)

HOUIS Baptiste (AB)
 HUGUIER Florian (AB)
 JOUSSELIN Léo (AB)
 LEGERET Gwendal (AB)
 PARRAS Lucie (B)
 PICHAUD Noah (TB)
 PLISSONNEAU Ronan (AB)
 PORCHER Joan (TB)
 REGARDIN Matthieu (B)
 RIO Killian (AB)
 ROBIN Loan (TB)
 SOILEUX Killian (AB)
 THEOU Gwenolé (B)
 VILLERIO Allan
 WEAVER Kane

B.PRO Tech. d'Usinage TU

BAUTHAMY Mathéo (AB)
 BOURHIS Thibault (AB)
 BOUTIER Youenn
 BRIAND Bastian (AB)
 CERTAIN Tristan
 EVAINE Adrien
 GASTINEAU Alexis (AB)
 GERARD Hugo (B)
 HAMON Maxime (B)
 HERAULT Timmy (AB)
 JAGU Adrien (TB)
 JOSSE Gwendal (TB)
 KERHIR Lukian (AB)
 LE LUC Robin (B)
 LUCAS Killian (AB)
 MINARIE Clément (AB)
 MOYON Mattéo (AB)
 PERRAIS Axel
 ROBERT Baptiste (AB)
 ROBINSON Ewen (AB)
 ROGER Kevin (B)
 SAUVAGE Audric (B)
 TESSIER Lorenzo
 THOREL Tristan (AB)
 ZAIANE Quentin (AB)

Bac Technologique STI2D

ACOSTA DIAZ Angel (AS)
 BARON Paul (B)
 BEZAULT Clément (B)
 BLANCHET Julien (AS)
 BOUGARD Martin (AS)
 BOULO Martin (TB)
 BOUREL Corentin (AS)
 BOURLANGES Titouan (B)
 BOURRIAUD Pierre (AS)
 BOUSSEAU Louen (B)
 BREGER Romain (B)
 BROHAN Robin (AS)
 BURBAN Maxime
 CARIOT Thomas (AS)
 CHEVALIER Arthur
 CIVEL Maelig (AS)
 CLERO Robin (B)
 CLODIC Jérémy (B)
 CORNET Liam (B)
 COSSON Léo
 COTTIN Melvin (AS)
 CRISA Awen
 DANDE Baptiste (AS)
 DANIEL Dorian (AS)
 DANILO Kevin (AS)
 DANO Guillaume (B)
 DAVID Hugo (B)
 DELAUNAY Honoré (AS)
 DURAND Guillaume (AS)
 FREHEL Valentin (AS)
 GABORIT Nawen (B)
 GEFFROY-SAINDON Emilien (AS)
 GIFFARD Guillaume (B)
 GUEGUEN Evan (B)

GUIHARD Alexandre
 GUILLOU Kevin
 HOLON Morgan (B)
 HUNAULT Romain (B)
 JINVRESSE Guireg
 JOUIN Lucas (AS)
 KERRAULT Gwendal (AS)
 KONIECZNY Denis (AS)
 LABARRE Maxence
 LAMBERT Pierre-Edouard (AS)
 LE FLOCH Mathys (AS)
 LE MAY Liam (AS)
 LECLERC Léo (TB)
 LECLERCQ Mathis (B)
 LECOMTE Clarisse (AS)
 LOISON Briac (B)
 LUBERT Clément (AS)
 MAHE Etienne (AS)
 MARCHAND Nolwenn (B)
 MARO Emilio (AS)
 MASSUYEAU Barthélémy
 MERNIZ Mehdi (AS)
 MOISDON Julien
 MONPAS Davy
 MOYON Julien
 PELTIER Mathias (B)
 PERION Antoine (AS)
 PIGRE Tom (B)
 RIVALLAND Kéyan (AS)
 ROBERT Jérémy (AS)
 ROULEAUD Hugo (AS)
 RUSSON Mathys (B)
 SIMON Mattéo (B)
 TRIHAN Axel
 VALAY Méliissa (B)
 VALLADON Axel
 VANDECASTEELE Florian
 VOISIN Doryan (B)
 VOISIN Matéo (AS)

Bac Scientifique S-SI

ALI Kevin (AS)
 BERNARD Tristan
 BLANCHARD Mathis (TB)
 BLAYO Mevena
 BOTERF Simon (TB)
 BRIAND Kylan
 BROHAN Rose (B)
 BRUNET Mathéo (AS)
 CHEVALIER Lucien (AS)
 COURBON Maël (TB)
 DELAUNAY Mathéo (B)
 DELAUNAY Victor
 DELAUNAY Thibaut (AS)
 DROUIN Marielle (TB)
 GUIHO Manon
 GUILLET Clément (TB)
 JOUBIER Axel (AS)
 KERVICHE Louis (TB)
 KERVICHE Kylan (AS)
 LALANDE Tristan (B)
 LE FLOCH Arthur (TB)
 LE FUR Killian
 LEFEBVRE Malo (B)
 LEFEBVRE Baptiste (AS)
 LERAY Romain (B)
 MANTZOUTSOS Enzo
 MARCHAND Julien (TB)
 MARSAULT Simon (AS)
 MENAGER Noë (AS)
 MOUTEL Adrien
 NOEL Antoine (B)
 NOUEL Tanguy (B)
 PERRIN Louis (B)
 PRAUD Luan (AS)
 PRIEUR Hugo (B)
 QUEMARD Jules (AS)
 RICHARD Stanislas

ROUX Victor
 SOURGET Gabin (B)
 THOMAS Youenn (B)
 THOMERE Bastien
 VALDRIGHI Thomas (AS)
 WOGRINTSCHITZ Milan (B)

BTS Électrotechnique

CHERON Théo
 COPIN Hugo
 DELHOMME Matthieu
 ETIENNE Corentin
 FOULONNEAU Kevin
 GURNAUD Jean-Louis
 MAHE Clément
 MOLIS Antoine
 MONNIER Bertrand
 QUIQUET Tangi
 TESSIER Ronan
 TRUCAS Marius

BTS Maintenance MS

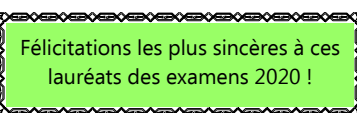
BAILLAU Tom
 BIVAUD Lucas
 BLANCHARD Alexandre
 BOUCLY Rémi
 GIBERT Maude
 GLEMAU Mathieu
 HAMONNIAUX Quentin
 HENRY Baptiste
 JOUBAUD Théo
 LE HUR Kevin
 LELIEVRE Alexis
 LELIEVRE Jeanne
 MAZAN Manuel
 MIGOT Pablo
 NUE Antoine
 QUEMENEUR Jean-Baptiste
 RIVALLAND Nathanaël
 ROUAULT Bastien
 SIMON Manuel
 SYLVESTRE Charles
 TSCHORYK Antoine

BTS Industrialisation CPRP

AGASSE Alexandre
 BIDAUD Kilian
 BLORDE Antoine
 COQUARD Ronan
 DANIBERT Joffrey
 GERARD Maël
 HOHENSTEIN Thomas
 LE BARON Tristan
 LE BIHAN Pierre
 LE HEN--LAVENTURE Aymeric
 POULARD Benjamin
 RICAUD Cantor
 THOBIE Corentin

Diplôme M-Callo MCPM

BLOUIN Maxime B
 CLAUDE Théo B
 COURTOIS Aurélien TB
 DEMONT Alexandre TB
 DENIS Samuel
 FERRAND Thibaut AB
 LE GUEN Nicolas AB
 LEBOEUF Baptiste TB
 POIRSON Théo B
 ROUDAUT Antoine TB
 THOMAS Kilian TB
 VOISIN Alexis





CPGE ATS : programme de français-philosophie

Chers étudiants,

En Français-Philosophie, le thème des classes de CPGE pour l'année 2020-2021 est

La force de vivre

Dès parution au Bulletin Officiel des deux œuvres retenues pour les classes de CPGE ATS, vous allez recevoir un mail d'information de la part de M.Duchêne, professeur de philosophie.

Il vous faudra alors vous procurer les livres demandés et les lire pendant les vacances.



Calculatrice en enseignement supérieur :

Pour les étudiants de BTS, merci de vous munir d'une calculatrice TI ou Casio permettant de calculer des lois de probabilités.

La graph 25 n'est donc plus acceptable en BTS.



Horaires en enseignement supérieur



Les horaires des étudiants et des apprentis diffèrent des lycéens le mercredi après-midi. En effet, les étudiants peuvent être amenés à finir à 17h15 le mercredi.

Aucune autorisation de sortie anticipée ne sera autorisée en enseignement supérieur.

Les étudiants et apprentis doivent donc prendre leurs dispositions pour pouvoir rentrer chez eux, même lorsqu'ils terminent à 17h15. Merci.

Le lundi 24 août à 8 h :

🔓 **Rentrée** des apprentis de :

BTS2 CPRP (Conception des Processus de Réalisation de Produits),

BTS2 M (Maintenance des systèmes)

et BTS 2MV (Maintenance des Véhicules Automobiles)



Le samedi 29 août :

Réunions de rentrée des parents et élèves des classes de seconde Professionnelle et de seconde générale et technologique avec attribution des chambres pour les internes

🔓 à 9 h 00 : réunion d'accueil 2PV (Automobile) et 2PM (Maintenance) et CAP première année (Automobile)

🔓 à 10 h 30 : réunion d'accueil 2PE (MELEC), 2PU (Technicien d'Usinage), 2PS (Aéronautique) et 2PTM (Traitements des Matériaux)

🔓 à 14 h 00 : réunion d'accueil des 2des Générales et Technologiques (2GT) A et B

🔓 à 15 h 30 : réunion d'accueil des 2des Générales et Technologiques (2GT) C et D

Le mardi 1er septembre à 8 h :

🔓 **Rentrée** des élèves de seconde générale et technologique, de seconde professionnelle, de CAP première année et des apprentis de BTS 1ère année Maintenance, CPRP (Conception des Processus de réalisation de produits) et MV (Maintenance des Véhicules)

Le mercredi 2 septembre à 8 h :

🔓 **Rentrée** des apprentis de BTS 1ère année Electrotechnique, des étudiants de BTS, de CPGE ATS et de la Formation Complémentaire Moteurs de Compétition

🔓 **Rentrée** de tous les élèves de première et terminale du lycée Général, technologique et professionnel.

Pour les Internes :

🕒 **Rentrée** des internes de seconde le lundi soir 31 août à partir de 20 h

🕒 **Rentrée** des internes de première et terminale le mardi soir 1er septembre à partir de 20 h



En attendant le plaisir de vous retrouver à la rentrée de septembre, nous vous souhaitons de belles vacances d'été !